**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture

Herausgeber: Société romande d'apiculture

**Band:** 86 (1989)

Heft: 8

**Rubrik:** Convocations ; Comptes rendus

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

cours d'eau avait pour effet de voir périr tous les poissons? Oui ou non? Tous les Français présents à la FNOSAD, congrès tenu à Soissons, étaient loin d'adopter ton enthousiasme, ai-je entendu.

«Utilisées et **surtout rendues**», écris-tu! Non mais, c'est toi qui ira les reprendre? (certainement pas, mais les autres), est-ce toi qui paieras le four pour les brûler et qui indemniseras tous ceux qui ne manqueront pas de subir les effets du poison? Voilà pour l'environnement!

Obliger le producteur à les reprendre pour les détruire, cela représente un coût supérieur à celui de la production. Y as-tu vraiment songé? J'ai ouï dire qu'en Bas-Valais et dans le canton de Schwytz on utilisait ce produit. Donc contre les avis du Liebefeld, lequel ne dispose d'aucune loi pour s'y opposer, ce qui est fort regrettable.

Et les résidus dans la cire? N'est-il pas écrit dans un journal apicole qu'après cinq ans de traitements acaricides nos cires seront contaminées au point d'être inutilisables?

La prochaine émission de la TV romande «A Bon Entendeur» a programmé pour le 13 septembre 1989 «Le déclin du miel» (?).

Va-t-on devoir préciser sur les étiquettes de nos bidons et pots: «Miel de mes ruches traitées avec...» (nom de l'acaricide utilisé)? C'est ma réaction après lecture de ton article dans le journal de juin. Dire que je n'en suis pas content, c'est peu dire.

Salut l'ami.

# **C**ONVOCATIONS

### **GENÈVE**

(une société)

Société genevoise d'apiculture: Lundi 14 août, à 17 h, réunion mensuelle au rucher de notre collègue M. Marc-Emile Favre, vice-président, route de la Gara 45, Jussy. Pour se rendre sur les lieux: en venant de Genève, après avoir passé sous le château, franchir l'écriteau «Jussy» et tourner à gauche dès la limitation de la vitesse à 40 km/h. Parcourir 300 m. Après les deux premières maisons du hameau Les Beillans, tourner encore à gauche; après 300 nouveaux mètres, le rucher est en vue. Parcage sans difficulté.

#### **JURA**

(2 conseillers apicoles et 3 sociétés)

Pas d'informations sur les trois sociétés de ce canton.

#### **JURA BERNOIS**

(1 conseiller apicole et 2 sociétés)

Pas d'informations sur les deux sociétés de cette région.

#### **FRIBOURG**

(3 conseillers apicoles et 7 sociétés)

Pas d'informations sur les sept sociétés de ce canton.

## **NEUCHÂTEL**

(4 conseillers apicoles et 6 sociétés)

Comité de la FCNA: Samedi 12 août, à 14 h, rendez-vous devant le Parc des Sports à La Chaux-de-Fonds. Discussion autour des hausses et mise en hivernage, au rucher d'Eric Aubry (au Basdot).

Pas d'informations sur les dix sociétés de ce canton.

#### **VALAIS**

(5 conseillers apicoles et 8 sociétés)

Société d'apiculture de Monthey: Samedi 5 août à 13 h 45, rendez-vous à la salle de gymnastique de Vionnaz pour la sortie annuelle. Visite d'un rucher au Chêne, l'autre à Torgon. L'inspecteur cantonal, M. Jean-Marie Formaz, ainsi que des inspecteurs feront une visite commentée assortie d'une détection de varroas et d'un traitement. Un apéro réunira à nouveau tous les présents pour un échange d'impressions. Un exposé sur la varroase et tout ce qui a été découvert pour la combattre sera fait par M. Robert De Vries et M. J.-M. Formaz. Forts de ce bagage, une raclette accompagnée du traditionnel fendant terminera la réunion. La gravité de la situation exige votre présence. En cas d'empêchement, prière de téléphoner au 71 66 02. Merci d'avance.

Pas d'informations sur les autres sociétés de ce canton.

#### **VAUD**

(5 conseillers apicoles et 20 sociétés)

Société d'apiculture de Grandson - Pied-du-Jura: Mercredi 2 août, à 19 h 30, à la cabane du stamm, pour une séance de préparation et formation de groupes afin d'organiser la lutte antivarroas simultanément dans toute la section.

Société d'apiculture Les Alpes, groupe de Chardonne: Dimanche 13 août, à 9 h 30, visite du rucher de M. Hofer, au Pont-de-Fenil (avant la Menuiserie Adam).

Pas d'informations sur les autres sociétés de ce canton.

Section du Chamossaire: Dimanche 13 août, à 9 h, devant la salle communale de Bex: visite de rucher chez M. Pierre Veillon, aux Plans-sur-Bex.

Le programme de l'hiver 1989-1990 vous sera communiqué par circulaire.

# COMPTES RENDUS

# Société d'apiculture de La Chaux-de-Fonds et environs

Samedi 17 juin, à 6 heures, un essaim prenait forme sur la place du Gaz; c'était jour de sortie des apiculteurs, apicultrices et amis. Le temps était beau; dès l'arrivée du car, la quarantaine de reines et bourdons prenaient place et hop... le départ. L'itinéraire avait été choisi par notre maître du divertissement, Charles Schlunegger, via Neuchâtel - Fribourg - Restoroute «La Gruyère» - Bulle - Vevey - Monthey

(avec visite de l'établissement Rithner), Martigny - Riddes - Saint-Pierre-de-Clages - Chamoson. Repas de midi à la colline aux Oiseaux. Retour par la route du Vignoble, Leytron - Saillon, etc., col de la Croix - Les Diablerets - col des Mosses - Bulle - Morat - La Chaux-de-Fonds. A l'arrivée à 21 heures, tout le monde était heureux et satisfait de la journée. Nous remercions de tout cœur l'établissement Rithner pour son accueil et l'apéritif offert, notre organisateur et son épouse pour leur dévouement, ainsi que le chauffeur pour nous avoir menés impeccablement dans des endroits charmants.

E. A.

# Société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises

Ce matin du 25 juin 1989, c'est à 7 h 15 que les participants à la course annuelle et le soleil se retrouvent sur la place de la Gare.

Le car nous amène à Echallens où, après avoir visité le Musée du pain, nous déjeunons copieusement.

L'étape suivante nous conduit à Peneyle-Jorat où, malgré la vue un peu voilée sur le Moléson, un groupe d'apiculteurs et M. le syndic Gavillet nous accueillent chaleureusement. Ils nous font voir quelques jolies ruches vitrées de leur fabrication. Ensuite, départ pour Essertes où M. Détraz et sa famille nous reçoivent avec autant de sympathie. Là, nous visitons le rucher de M. Détraz, qui est parfait.

Après l'excellent repas de midi, pris à l'Auberge Communale de Mézières, nous retournons aux abeilles, c'est-à-dire chez les reines de M<sup>me</sup> et M. Sudan, à Ecoteaux. Leur élevage, leurs connaissances et leurs installations intéressent chacun.

Retour à La Chaux-de-Fonds aux environs de 20 h et chacun a pu récupérer ses essaims.

Nous profitons du journal pour remercier sincèrement de leur gentillesse toutes les personnes que nous avons rencontrées tout au long de cette belle journée.

# ÉCROLOGIE

## Société d'apiculture du Pays-d'Enhaut

† Emile Annen, 1905

Mardi 13 juin, à l'église de Rougemont, une foule d'amis et de connaissances étaient présents pour rendre les derniers honneurs à M. Emile Annen, de La Manche, décédé dans sa 85<sup>e</sup> année après trois jours passés à l'hôpital.

Né à La Manche, il y a passé tout sa vie. Il y exploitait un domaine agricole de montagne, complété par un important rucher; son miel était renommé au loin. Il est entré dans la Société d'apiculture du Paysd'Enhaut en 1930 et était notre plus ancien membre.

Grand connaisseur en apiculture, il ne manquait que rarement une assemblée, un cours ou une sortie. Lors de nos journées familiales il prenait sa clarinette et mettait immédiatement une ambiance de fête. Pendant de nombreuses années Emile a animé les bals champêtres de la région. La chasse était la partie récréative de sa vie. Il

était capable de nous indiquer où il y avait du chamois à coup sûr.

Le poids des années se faisant sentir, il descendait passer l'hiver au village de Rougemont, mais dès la neige fondue c'était le retour à La Manche.

La Société d'apiculture gardera de lui un grand et beau souvenir et elle présente à M<sup>me</sup> Annen et à ses deux fils et famille ses sentiments de sincère sympathie. *D. R.* 

### À VENDRE

## Reines carnioliennes de sélection

Prix Fr. 38.— (laissez-passer et cage inclus), port en plus.

J.-J. Cettou 1870 Monthey, Dailles 7 Tél. (025) 71 65 37 / 71 36 18